

Bordereau attestant l'exactitude des informations - VIENNE - 3802 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 28/10/2024 - B2024/013391 - 2018 B 00062 - 834 580 235 - A.Y.D. TRANSPORTS

13391

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SASU A.Y.D. TRANSPORTS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>27 CHEMIN DU PLAN ET DE LA FEYTA 38780 PONT EVEQUE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>8 3 4 5 8 0 2 3 5 0 0 0 1 0</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, <u>31/12/2023</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
			Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	57
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 131
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	243 583
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	199
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	8 600
TOTAL (II)		BJ	BK	253 572	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	59 161
		Autres créances (3)	BZ	CA	50 917
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	33 975	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	9 214	
	TOTAL (III)	CJ	CK	153 268	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	406 840	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété :*		Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Certifié à l'original

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU A.Y.D. TRANSPORTS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 14 000)			DA	14 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	1 400	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	87 780	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(71 101)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	32 078	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	47 446	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	18 300	
	Dettes fiscales et sociales			DY	89 584	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	64 125	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	219 456		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	251 535		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	219 456
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Certifié à l'original

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU A.Y.D. TRANSPORTS						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	96 000	FB		FC	96 000	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	475 818	FH		FI	475 818	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	571 818	FK		FL	571 818	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	15 638	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	619	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	588 076
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	55 233	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	416 488	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	10 217	
	Salaires et traitements*					FY	136 708	
	Charges sociales (10)					FZ	25 823	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, I-2° al.3 du CGI) HS - dotations aux provisions*					GA	32 383
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GC	
	Autres charges (12)					GD		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	876
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GF	677 731
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GG	(89 654)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GH		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	41	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	41	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(41)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(89 695)	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Certifié à l'original

Désignation de l'entreprise		SASU A.Y.D. TRANSPORTS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	7 559	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	22 889	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	30 448	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	143	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	11 711	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	11 854	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	18 593	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	618 525	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	689 627	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(71 101)	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	40 536
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
			Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales				143		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés				11 711		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion					7 559	
Produits des cessions d'éléments d'actif					22 889	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Certifié à l'original

Règles et méthodes comptables

Désignation de la Société : SASU A.Y.D. TRANSPORTS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 251 535 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 71 102 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/04/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Certifié à l'original

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	58			58
Immobilisations incorporelles	58			58
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 132			1 132
- Installations générales, agencements aménagements divers				
Matériel de transport	173 240	98 068	28 398	242 910
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	674			674
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	175 045	98 068	28 398	244 715
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	199			199
- Prêts et autres immobilisations financières	8 600			8 600
Immobilisations financières	8 799			8 799
ACTIF IMMOBILISE	183 902	98 068	28 398	253 572

Certifié
à l'original

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		98 068		98 068
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		98 068		98 068
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		28 398		28 398
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		28 398		28 398

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	58			58
Immobilisations incorporelles	58			58
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	552	202		753
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport	138 324	32 182	16 686	153 820
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	674			674
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	139 550	32 384	16 686	155 248
ACTIF IMMOBILISE	139 608	32 384	16 686	155 305

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 127 893 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	8 600		8 600
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	59 162	59 162	
Autres	50 918	50 918	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	9 214	9 214	
Total	127 893	119 293	8 600

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Etat - produits à recevoir	6 047
Divers - produits à recevoir	21 589
Total	27 636

Certifié
à l'original

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 14 000,00 euros décomposé en 140 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 219 457 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
à * an au maximum à l'origine				
à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 301	18 301		
Dettes fiscales et sociales	89 584	89 584		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	111 571	111 571		
Produits constatés d'avance				
Total	219 457	219 457		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés 47 446

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 47 446 euros.

Certifié à
l'original

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	392
Dettes provis. pr congés à payer	2 355
Charges sociales s/congés à payer	989
Etat - autres charges à payer	2 104
Total	5 840

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	9 214		
Total	9 214		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

31/12/2023

Chiffre d'affaires France

571 819

TOTAL

571 819

certifié
à l'original

Autres informations

Evénements postérieurs à la clôture

Transfert de siège social au 27 chemin du Plan et de la Feyta 38780 Pont Evêque

Certifié à l'original

A.Y.D TRANSPORTS
SAS au capital de 14.000 €
27 Chemin du Plan et de la Feyta
38780 PONT EVEQUE
834.580.235 RCS VIENNE

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DES DECISIONS ORDINAIRES DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 28 JUIN 2024**

L'an 2024,
Et le vendredi 28 juin, à 16 heures,

Se sont réunis :

Madame Tugba ASLAN, Présidente, demeurant à PONT EVEQUE (38780) 27 Chemin du Plan et de la Feyta,

Et Monsieur Yener AYDEMIR, associé unique, demeurant à PONT EVEQUE (38780) 27 Chemin du Plan et de la Feyta,

La Présidente constate la présence de Monsieur Yener AYDEMIR, et qu'en sa qualité d'associé unique, propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la Société par Actions Simplifiée dénommée A.Y.D. TRANSPORTS, que l'Assemblée étant saisie de résolutions de caractères ordinaires, est en état de délibérer.

Après avoir établi le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2023 la Présidente a pris, en son siège social, les décisions suivantes :

ORDRE DU JOUR

- Après examen, approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Constatation et éventuellement ratification des conventions visées à l'article L. 227-10 alinéa 4 du code de commerce,
- Quitus au Président,
- Affectation des résultats,
- Ratification de la rémunération du Président.

*Certifié à
l'original*

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2023, approuve plus particulièrement les comptes annuels et les opérations qu'ils traduisent.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique donnent toute précision sur les conventions visées par l'article L.227-10 alinéa 4 du Code de commerce.

TROISIEME DECISION

L'associé unique déclarent s'être conformé aux prescriptions du code de commerce relatives aux sociétés commerciales.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique constate que le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2023 fait apparaître un résultat déficitaire (perte) de 40.148,67 euros, et décide de l'affecter de la manière suivante :

- Autres réserves : 71.101,91 euros,

Dont le montant se trouvera ainsi porté de 87.780,71 euros à 16.678,80 euros.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique se conformant aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, constatent et reconnaissent qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

SIXIEME DECISION

La Présidente, nommée par décision de l'associé unique le 5/02/2024, et l'associé unique ratifient la rémunération brute allouée à l'associé unique en sa qualité de Président en exercice en 2023, Monsieur Yener AYDEMIR.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par la Présidente et l'associé unique.

AU PROCES VERBAL SUIVENT LES SIGNATURES

La Présidente
Tugba ASLAN



L'Associé unique
Yener AYDEMIR

